

M. le Président demande encore qu'en présence de l'article de la convention où il s'agit d'un préposé à agréer par la Ville, le Bureau soit autorisé à présenter la candidature de M. Charles Dasoul. Approuvé à l'unanimité.

M. le Président annonce d'autre part que la séance mensuelle de juillet ne pourra avoir lieu, à cause du Congrès, à la date voulue; il propose de l'avancer d'une semaine. Approuvé.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. l'abbé Sylvain Balau, curé de et à Pepinster, membre de la Commission royale d'histoire, est élu à l'unanimité membre associé.

Affaires diverses. — Le Comité de l'Exposition Del Cour demande à pouvoir disposer, pour la dite Exposition, de quelques œuvres du sculpteur que possède le Musée.

L'assemblée décide de faire droit à cette demande.

Avant de lever la séance, M. le Président invite les membres à aller jeter un rapide coup d'œil sur les diverses salles du Musée.

La séance est levée à 18 h. 10.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XXXV. — BENITIER EN MARBRE NOIR DE THEUX.
(XVI^e siècle).

(Musée de l'Institut archéologique liégeois).

Ce bénitier, taillé dans un bloc en marbre noir de Theux, mesure 0 m. 48 de hauteur et 0 m. 47 de côté. La cavité a 0 m. 33 de côté et sa profondeur est de 0 m. 17.

Les bords de cette cavité sont plats; sur leur pourtour, la pierre s'arrondit en une élégante bordure, décorée de palmettes et dont un renflement marque les angles. En-dessous de chacun de ces renflements, se dresse une sorte de monstre aux ailes éployées. Le visage de ce monstre, rappelant la figure humaine, est très allongé et encadré de grandes oreilles. Sa longue chevelure vient se mêler aux plumes dont le corps est couvert. Les deux pattes se terminent soit par des sabots, soit par des serres. Trois des faces que séparent ces monstres, portent un médaillon circulaire entouré de gracieux rinceaux; deux de ces médaillons sont ornés d'un profil féminin (Fig. 1); le troisième porte une tête d'homme. Sur la quatrième face de ce petit monument

(Fig. 2), est sculpté un écusson écartelé aux 1 et 4 de.....



Fig. 1.

à un besant ou tourteau de....., aux 2 et 3 de..... à 3 faces de..... chargées de trois forces de..... (1).



Fig. 2.

(1) Renseignement dû à l'obligeance de M. P. Lohest-Delchambre.

Au-dessus de cet écusson, on lit la date : 1546 et en dessous les lettres H. C. Ce sont les initiales et les armoiries de dame Heleine Castaigne, abbesse du monastère du Val-Notre-Dame, près de Huy, qui fit exécuter ce petit monument à la date indiquée.

Le chanoine J. V. Devroye en fit don, il y a plus de quarante ans, à l'Institut archéologique ⁽¹⁾.

Joseph BRASSINNE.

Notre nouveau Musée archéologique.

La *Chronique* du mois dernier a publié un compte-rendu de la séance d'inauguration du nouveau Musée archéologique.

Il ne sera pas sans intérêt, pensons-nous, de consacrer aujourd'hui quelques mots aux diverses salles de notre local et aux collections qu'elles abritent.

Commençons par dire que l'arrangement des collections est dû au zèle inlassable de M. Jean Servais, le dévoué conservateur-adjoint du Musée, qui, pendant plusieurs mois, n'a cessé de faire preuve d'une activité à laquelle on ne saurait assez rendre hommage ⁽²⁾. Par ses soins diligents, tout a été prêt pour la date voulue.

Au rez-de-chaussée, sont exposées les collections belgo-romaines et franques.

Grâce à la généreuse intervention de la Ville de Liège, qui s'est chargée de fournir le mobilier nécessaire, les deux salles de devant ont pu être arrangées méthodiquement, c'est-à-dire que les objets les plus remarquables ont pu être mis en pleine lumière dans des conditions particulièrement favorables.

⁽¹⁾ Voy. *Catalogue descriptif du Musée provincial de Liège, fondé par l'Institut archéologique liégeois*, Liège, J.-G. Carmanne, s. d., p. 19, n° 43.

⁽²⁾ Par suite d'un oubli regrettable, le nom de M. Jean Servais, a été omis dans le compte-rendu de l'inauguration du Musée, alors cependant que des remerciements publics lui furent adressés tour à tour par M. l'Echevin des Beaux-Arts et M. J. Fraipont, président du Congrès.